



AVIS PUBLIC

AVIS DE MOTION

RÈGLEMENT NUMÉRO 254-11 RELATIF À RÉMUNÉRATION DES ÉLUS

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par le soussigné, M. Clément Costanza, Directeur général et greffier-trésorier de la susdite municipalité ;

QU'UN Avis de motion est déposé par Karine Coallier, conseillère, en vue de l'adoption à une assemblée subséquente du règlement numéro 254-11 relatif à rémunération des élus ;

QUE ledit projet de règlement a pour but l'adoption de la rémunération des élus municipaux pour l'exercice 2026 ;

QUE la municipalité procédera à son adoption lors de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 15 décembre 2025 ;

QUE toute personne intéressée peut consulter le projet de règlement à l'Hôtel de Ville, aux heures habituelles d'ouverture au 300, rue Saint-Patrice, Sherrington (Québec) ou sur demande à dg@sherr.ca.

Donné à Saint-Patrice de Sherrington, ce 19^e jour du mois de novembre 2025.

Clément Costanza

Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Clément Costanza, à Saint-Patrice-de-Sherrington, Directeur général et greffier-trésorier de la municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis, le 19^e jour du mois de novembre 2025.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 19^e jour du mois de novembre 2025.

Clément Costanza
Directeur général et greffier-trésorier